



Quoi de neuf à l'université de Caen pour la rentrée ?

Le président de l'université de Caen Normandie et ses équipes ont fait le point, hier, sur cette rentrée universitaire pour la fac caennaise et ses différentes antennes. Avec optimisme, mais prudence.

Pourquoi ? Comment ?

Combien d'étudiants ont fait leur rentrée à l'université de Caen ?

Il y en a un peu plus qu'en 2022-2023, à date. « **Des inscriptions se poursuivent, mais nous comptons aujourd'hui 26 366 étudiants inscrits, contre 24 508 étudiants l'an passé** », détaille Hélène Bourraïma-Lelong, vice-présidente de la commission formation et vie universitaire, à l'occasion de la conférence de presse qui se tenait hier. Dans ces effectifs, on compte 5 420 néo-bacheliers.

Quelles sont les nouvelles formations ?

« **On est sur la deuxième année de notre nouvelle offre de formation** », rappelle Hélène Bourraïma-Lelong, et quelques nouveautés sont à remarquer. Dans le paramédical, « **on ouvre le diplôme d'orthoptiste. Il n'y en avait pas sur le territoire, ce qui causait un déficit de professionnels** ». Comme pour la récente formation d'odontologie, « **des professionnels pourront rester ensuite sur le territoire sur lequel ils ont été formés** ».

« **Il est souvent reproché aux universités un manque d'agilité sur l'adaptation de l'offre de formation. Ici, on est dans l'exemple inverse** », appuie Lamri Adoui, président de l'université de Caen Normandie. On retrouve ainsi, rayon nouveautés, les projets SATIN (Santé, territoire, innovation et numérique), NORMAN-THIIA « **autour de l'intelligence artificielle** », ou même Cyrce, dédié à la cybersécurité. « **D'ici 2028, ce projet formera sur notre territoire plus de 250 spécialistes par an de bac +3 à bac +8** », notent les équipes de l'université, qui donne aussi rendez-vous en

septembre 2024 pour l'accueil de sa première cohorte d'étudiants en master européen dédié à la médecine spatiale (SpaceMed).

Comment l'université essaye de faciliter la vie étudiante ?

Elle a désormais son schéma directeur de la vie étudiante (SDVE) pour 2023-2027. Dans l'immédiat, un nouveau dispositif est déjà visible : le Bureau de la vie étudiante (BVE), avec « **une entrée unique d'information pour les étudiants qui n'existait pas encore. Des étudiants-relais ont été recrutés et sont sur tous les campus** », indique la direction de l'université.

Six étudiants-relais spécialisés santé ont aussi été recrutés et formés « **afin d'effectuer de la prévention et d'informer sur les actions du service de santé étudiante (SSE)** ». Au-delà de la prévention, des consultations de médecine générale sont désormais possibles. L'an prochain, « **le SSE pourra être accueilli dans des locaux du Crous, sur le campus 1, en cours de réhabilitation** », précise Hélène Bourraïma-Lelong.

Pourquoi les finances étaient au menu de la conférence de presse ?

Pour le gouvernement, les facs doivent aussi se serrer la ceinture. « **Néanmoins, on est attaché à la notion de décideur-payeur. Quand l'État augmente les agents de la fonction publique, et on s'en réjouit pour les collègues, on est en droit d'attendre une compensation** », estime Lamri Adoui. D'autant que « **la situation de l'université de Caen est particulière puisque notre fonds de roulement est nul, voire sera négatif à la fin de l'année** », embraye Sandy Campart, vice-président du conseil d'administration de cette institution tournant avec un budget de 250 millions d'euros. « **On gagne des appels à projets pour financer des actions fléchées** » mais « **on a une inquiétude liée à l'inflation et à ces compensations financières** ».

Kevin VERGER.



L'université de Caen compte plus de 26 000 étudiants en cette rentrée 2023-2024. Archives
Martin ROCHE / Ouest-France